

18 et 19 Novembre 2023

Entrée 1 jour: 6€

2 jours: 10€



**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL
INTER-DEPARTEMENTAL
OCCITANIE EST
Gymnastique Rythmique**

Gymnase Lou Clapas

Avenue de Heidelberg 34000 Montpellier



Mot d'accueil

Le Montpellier GRS, entraîneurs gymnastes et parents sont heureux de vous accueillir pour la compétition inter-départementale individuelle des Nationales A-B-C, des fédérales A et B et des régionales.

Chacun de nos bénévoles et membres du bureau font le nécessaire pour vous assurer le meilleur des accueils et une ambiance des plus chaleureuse et agréable possible.

Nous espérons que toutes et tous les gymnastes engagés passeront un excellent week-end sportif dans la joie, la bonne humeur et le respect des adversaires

Alors bonne compétition

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

ACCUEIL DES CLUBS

DOSSIER CLUB

SUPPORTS MUSICAUX

FICHE BUVETTE

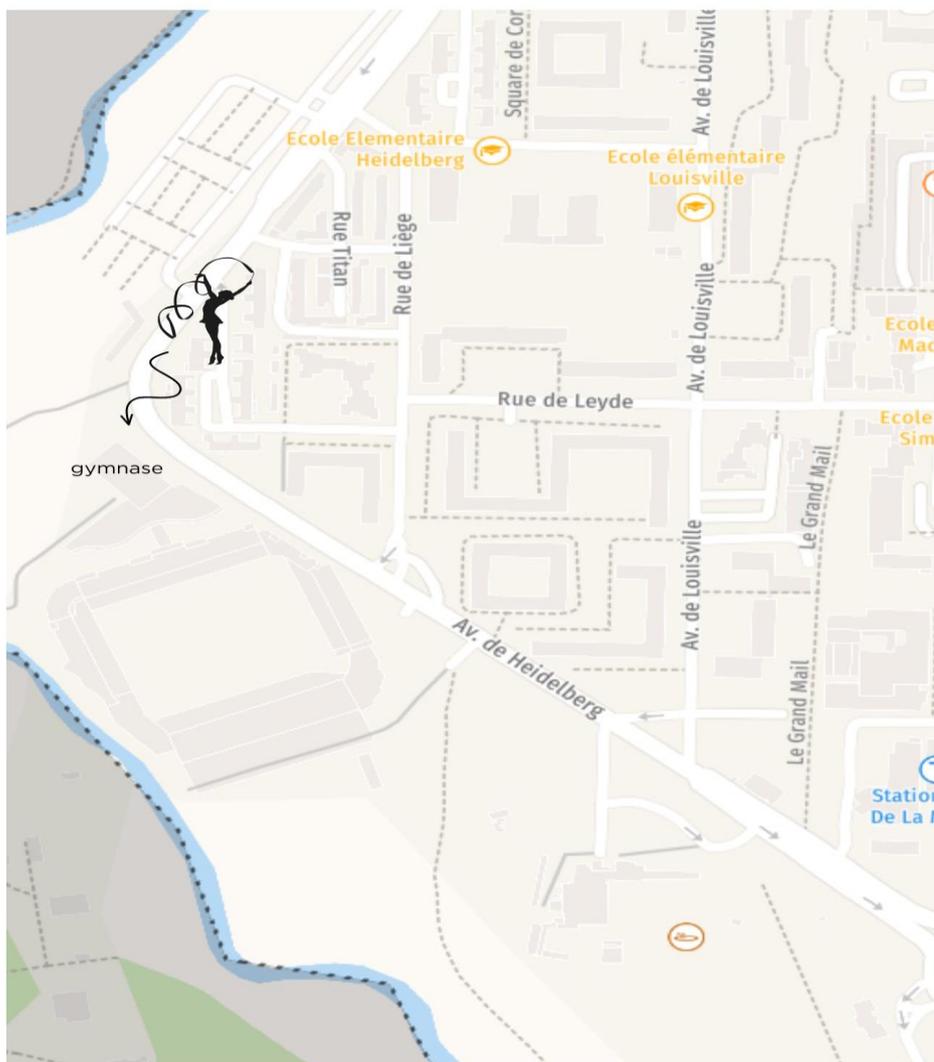
PLAN DU GYMNASSE

INFORMATIONS GENERALES

Lieu de compétition et accueil club : **Gymnase Lou Clapas** **Avenue Heidelberg** **Montpellier**

- Parking à la même adresse
- Horaires : Accueil à partir de 8h00 le samedi et dimanche, entrée sur le parking.
- Entrée : une participation sera demandée à l'entrée à toutes les personnes non accréditées au tarif de 6€ pour une journée et de 10 € pour les 2 jours. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.
- Buvette et restauration possible sur place.

Contact : montpellier.grs@gmail.com



ACCUEIL DES CLUBS

- Les gymnastes pourront accéder à la salle d'échauffement à l'heure prévue par leur rotation. Une fois le passage effectué, les gymnastes rejoignent l'espace « public » afin de ne pas gêner les autres gymnastes encore en compétition. Merci de respecter le minutage communiqué.
- L'accès en salles d'échauffement et de compétition est **UNIQUEMENT** autorisé aux gymnastes, entraîneurs et juges munis de leurs bracelets. Une tenue sportive est de rigueur sur les plateaux d'échauffements et de compétition, interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.
- Dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition par le club organisateur.

Seuls les juges convoqués auront un ordre de passage fourni.

- Vous trouverez sur le lieu de la compétition une restauration rapide avec sandwiches, hot-dogs, friandises, boissons chaudes ou fraîches. Un système de jetons est mis en place pour toute la buvette. Il vous servira de monnaie d'échange sur les différents stands. Ces derniers seront à acheter à la caisse d'entrée.

DOSSIER CLUB

Vous devrez remplir en ligne en suivant le lien ci-dessous le formulaire du club avant le 10 novembre 2023:

Vous pouvez également recopier le lien dans la barre d'adresse du navigateur Pour un meilleur fonctionnement nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs "Google Chrome" ou "Mozilla Firefox".

https://docs.google.com/forms/d/1ILXg3PB_UTJRgUpfJEZd2DC2XjnyUq1jpoWJ29GoyEg/edit#settings

SUPPORTS MUSICAUX

Supports musicaux :

- Les musiques doivent être déposées sur le site fédéral « DJGym ». Si vous devez effectuer des modifications, veuillez les faire avant le mardi 14 novembre 2023 (au-delà, vos musiques ne pourront pas être prises en compte dans la playlist de DJGym).

A titre EXCEPTIONNEL, un changement de dernière minute de musique pour une gymnaste pourra être accordé sur autorisation de la responsable de la compétition via une clé USB).

- Les informations nécessaires à la SACEM doivent être correctement renseignées via « DJGym »

Il est conseillé de prévoir un double de vos musiques sur clé USB le jour de la compétition classées sous le même intitulé que DJGym.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Hôtels et restaurants à proximité à St Jean de Védas : 12 mn en voiture

Parc d'activité de la Peyrière à St Jean de Vedas, juste à la sortie d'autoroute

- Hôtel B and B : 21 rue Robert Schuman, St Jean de Védas
- Hôtel Band B : Place de la Méditerranée, St Jean de Védas
- Hôtel Kyriad : 22 bis rue Robert Schuman, St Jean de Védas

OUVERTURE D'UN COMPTE BUVETTE

Nom du club (en toutes lettres) :

Ville :

Sigle :

Je soussigné(e) _____ du club cité ci-dessus,
demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat départemental des individuels organisé par le Montpellier GRS le 18 et 19 novembre 2023.

J'ai noté que l'ouverture de ce compte ne s'applique que pour la buvette tenue par le Montpellier GRS et qu'une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue avant le départ du club lors du règlement de la note)

Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

-
-
-
-

Il est possible que d'autres personnes soient rajoutés, je viendrai directement le dire à la buvette le signaler.

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation du club.**

Fait à : _____ le _____

Signature du (de la) directrice(e)

A renvoyer avant le 10 novembre 2023 au COL à l'adresse ci-dessous :

Montpellier.grs@gmail.com

Plan du gymnase

